IN Magazine N° 164 – Novembre / Décembre 2015

5 novembre 2015

Au bonheur du patronat… Les salariés consommateurs trinquent !

Crédit d'impôts, réductions et/ou exonérations de charges sociales pour les entreprises : résultat, c'est plus de 10 millions de femmes et d'hommes que l'on empêche de vivre dignement des fruits de leur travail. L'Unicef s'alarme de la pauvreté qui touche de plus en plus d'enfants dans notre beau pays. Trois millions d'enfants, soit un sur cinq, vivent sous le seuil de pauvreté, 31000 sont sans domicile, entre 8000 et 10000 habitent des bidonvilles et 140000 décrochent de l'école de la République chaque année.
Le pouvoir d'achat des salariés et retraités est en berne. Ainsi, les divers cadeaux faits au patronat par François Hollande et Manuel Valls dans la continuité de Nicolas Sarkozy, auront coûté par ménage 1630 euros, soit 230 euros par an entre 2008 et 2015, selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (l'OFCE). Ainsi, chaque jour, des femmes et des hommes travaillent pour un salaire permettant à peine d'assurer leur vie quotidienne. En effet, 93% des actifs salariés vivent avec un salaire brut médian de 1.645 euros par mois. Cependant, ils paient les augmentations de la TVA et des impôts sur les revenus pour financer les cadeaux faits aux riches pour qu'ils le deviennent plus encore.
Entre juillet 2012 et juillet 2013, les 500 Français les plus riches ont cumulé 330 milliards d'euros de gains, soit quasi autant que les recettes nettes de l'État en 2011 (271 milliards d'euros) représentant 16% du PIB. Ils ont gagné 40% de plus cette année-là et encore 15% de plus entre 2013 et 2014. Aussi, 1% des Français les plus riches possèdent 25% du patrimoine du pays, 10% près de 60% et 15% près de 80%. Donner tous les ans de somptueux cadeaux de plusieurs millions, voire de milliards d'euros au patronat pour qu'il crée des emplois, cela n'a aucun sens. Cela se vérifie depuis plus de trente ans à travers le mécanisme d'optimisation fiscale. Ainsi Pierre Gattaz, Président du MEDEF, réduit de 25% à

3% ses impôts payés en France. Pour un bénéfice de près de 25 millions d'euros en 2013, la « charge fiscale » en France culmine à 202.000 euros. Et cela, au moment où Radiall touche 876.000 euros de Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sans contrôle ni contrepartie. Dans le même temps, ses dividendes ont presque doublé entre 2010 et 2014 pour atteindre 2,8 millions d'euros. Pierre Gattaz perçoit un salaire de 458.570 euros. Tandis que le patronat tient le discours de l'austérité et évoque la suppression du Smic.
La transition énergétique et environnementale est incontournable, elle exige que les salariés consommateurs aient les moyens financiers pour répondre à cette nécessité créatrice d'emplois. L'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux relancerait la consommation de notre économie durablement. Ce serait la façon la plus efficace pour relancer l'emploi et résorber les « déficits » des caisses de retraites de la sécurité sociale… Évidemment, quand l'emploi, les salaires, les pensions et les minimas sociaux augmentent, ça baisse les dividendes. C'est justement ce qu'il faut pour sortir de la « crise ».

Patrice Bouillon
Secrétaire National